

Agents d'Entretien des Bâtiments Communaux (H/F)

Date de parution de l'offre 19/09/2025 Missions principales et objectifs

LA VILLE DE L'ISLE-ADAM - VAL D'OISE - 12 200 habitants

recrute par voie contractuelle

DES AGENTS D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX A TEMPS NON COMPLET SUR EMPLOIS NON PERMANENTS (H/F)

Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation (catégorie C)

Sous l'autorité de la responsable de la régie propreté rattachée au service technique, voirie, fêtes et cérémonies et centre technique municipal, vous serez chargé(e) d'assurer l'entretien des locaux communaux et les écoles <u>dans le cadre de remplacements d'agents indisponibles</u>.

Missions:

- Effectuer seul(e) ou sous le contrôle d'un responsable l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux de la Ville (locaux administratifs, écoles et autres) : aspirer, balayer, laver, dépoussiérer;
- Contrôler l'état de propreté des locaux (identifier les surfaces à désinfecter) ;
- Suivre et exécuter le protocole d'hygiène ;
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits d'entretien ;
- Appliquer strictement les consignes de sécurité (Exemple : isolement des produits toxiques) ;
- Entretenir et ranger le matériel utilisé ;
- Evacuer les déchets courants (corbeilles ou autres, changer les sacs poubelles) ;
- Assurer le remplacement des collègues absents sur les différents sites de la ville ;
- Accomplir toute mission liée aux nécessités de service le cas échéant.

Aptitudes:

- Bonne connaissance de l'utilisation des produits d'entretien et des règles d'utilisation des machines industrielles de nettoyage (auto laveuses);
- Autonomie relative dans l'organisation du Travail ;
- Prise d'initiative à bon escient ;
- Port de vêtements professionnels adaptés et des Equipements de Protection Individuels obligatoires ;
- Utilisation de matériel et produits de nettoyages adaptés ;
- Savoir lire correctement les notices d'utilisation des produits pour effectuer les bons choix et dosages en fonction des surfaces à traiter dans le respect des consignes ;
- Disponibilité immédiate en cas de besoin « au pied levé » ;
- Sens du service public et respect des règles déontologiques de la Fonction publique.

Travail selon une amplitude horaire entre 6h00 et 20h00 du lundi au samedi et dimanche en cas de nécessité de service.

Rémunération par référence au statut après service fait sous Contrat à Durée Déterminée sur états d'heures en fonction des nécessités de service

Postes à temps non complet en fonction des nécessités de service à pourvoir immédiatement

Contact

Ou par mail : $\underline{recrutement@ville-isle-adam.fr}$

ou écrire à

Monsieur le Maire Hôtel de Ville Service des Ressources Humaines - B.P. 90083 95290 L'Isle-Adam